ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District

Portant les Nos municipaux 914 et 916 rue Congrès, entre les rues Rempart et Bourgogne.

Francis D. Charbonnet Jr vs Joseph A. Macias et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 97,924 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro — de l'ilet No 12, maintenant 287, sur un plan dressé par Jos. Pilié, daté du 31 mars 1835, et déposé en l'étude de F. De Armas, notaire. Ledit lot mesurant en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congrès, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et compris dans l'ilet borné par les rues Elmire, Amour, maintenant Rempart, Congrès et Craps, maintenant Bourgogne laquelle propriété portant le numéro 88, maintenant nouveaux Nos 914 et 916 rue Congrès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
H. W. Beerhorst, avocat pour le demandeur.
26 janv—26—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1025 rue Eliza, (Ilet borné par les Avenues Atlantic et Pacific et la rue Evelina.

Morris Michaelis vs Charles P. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,141 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant quatre-vingt-treize pieds huit pouces à la rue Eliza, commençant à une distance de trente pieds du coin de l'Avenue Atlantic dans l'ilet borné par ces rues et Evelina et l'Avenue Pacific, lesdits lots s'étendant à une distance de quatre-vingt-treize pieds huit pouces vers l'Avenue Pacific et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-six pieds six pouces ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite portion de terre est contiguë au lot A et est faite des lots 1, 2, 3 et 4, qui restent après la formation du lot A ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Titche & Rogers, avocats pour le demandeur.
13 jan—13 19 26—fév 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 2608 et 2610 rue Peniston, entre les rues Robertson et Magnolia

Teutonia Loan and Building Company vs Mme Margaret Skelly-Wright, épouse de James E. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,925—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 627, borné par les rues Peniston, Général Taylor, Robertson et Magnolia, désigné comme lot No 3 et la moitié du lot No 4, ledit lot 3 commence à un point soixante-et-un pieds deux pouces du coin de la rue Robertson et mesure trente pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds; ladite moitié du lot No 4 est contiguë au lot 3 et mesure quinze pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse.
30 déc—30—jan 4 11 18 25 31—fév 1

VENTES A L'ENCAN,

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Emplacements de Commerce et de Résidence de Valeur.

Nos 3005-3007 Avenue Tulane, près du coin de la Rue Gayoso.

Les Améliorations Consistent d'une Résidence ayant Six Chambres Grand Magasin, Ecurie et Grand Entrepôt, Maintenant Occupé comme Magasin de Fourrage et Résidence.

Succession de R. V. Glas Sr

No 98,584—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 808 rue Perdido — JEUDI, le 15 février 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1912, signé par l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, autrefois rue Commune, les rues Baudin, Gayoso et Sud Salcedo, ledit lot est désigné par le No Deux, sur un plan dressé par George de Armas, voyer, daté du 22 décembre 1902 et annexé à un acte de Robert Legier notaire, daté du 2 février 1903, d'après lequel plan ledit lot commence à une distance de trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes de l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Gayoso; et mesurant trente-cinq pieds, onze pouces et sept lignes de face à l'avenue Tulane sur cent dix-sept pieds, trois pouces et deux lignes de profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Gayoso et le divisant du lot No un, sur ledit devis, cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lo. No trois sur ledit devis, et trente-cinq pieds, cinq pouces de largeur dans le fond.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété avec le pacte de "non aliénando," et toutes les autres clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT, Encanteur,
808 rue Perdido.
H. W. Robinson, avocat pour l'administratrice.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.

Rue Wagner (anciennement Washington) dans l'ilet borné par l'avenue Webster, et les rues Diane (ci-devant Decatur) et De Armas.

F. D. Charbonnet, Jr., vs Mme Charles Hicks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 197 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner, anciennement Washington, Decatur, maintenant Diana et De Armas, conformément à une subdivision dudit ilet par Charles Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 6 mai 1898, annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 novembre 1898, ledit terrain est désigné par le No sept dudit carré, et mesure trente-deux pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Wagner sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds trois pouces sur la ligne du côté du terrain No 8, et cent vingt-quatre pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No six

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0] du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Portant le No municipal 1328 rue Deuxième et formant le coin de la rue Colisée.

Mercier Realty and Investment Co. Inc. vs Mary Walker Mansfield, veuve de Francis T. Copp.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 98,968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 182, borné par les rues Deuxième, Colisée, Troisième et Chestnut, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis dressé par D. H. Brosnan, député voyer de ville, daté du 17ème jour d'avril 1893, et annexé à un acte passé pardevant W. E. Ker, notaire, le 9me jour de mai 1893, et mesurant soixante-quinze pieds trois pouces de face à la rue Deuxième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Colisée de cent douze pieds onze pouces et sept lignes. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Deuxième et Colisée et est composée de la partie de façade des lots désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 sur un plan dressé par B. F. Nichols, voyer, sous date du 23 janvier 1867 et déposé pour références en l'étude de C. R. Stringer, ancien notaire. La bâtisse est désignée par le No municipal, 1328 rue Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.
30 déc—30—janv 4 11 18 25 31—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.

Portant le No municipal 2119 avenue Esplanade, entre les rues Galvez et Miro.

Provident Building and Loan Association vs Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99 080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Esplanade et les rues Kerlerec, Galvez et Miro, désignés par les Nos Un et Deux dans le carré No 1042. Ledit terrain No Un mesure trente-six pieds de façade à la rue Esplanade; quinze pieds, six pouces sur la ligne inférieure par une profondeur sur la ligne oblique la plus proche de la rue Miro de quatre-vingt six pieds, sept pouces, et de quatre-vingt-cinq pieds, sept pouces et six lignes sur la ligne divisant ledit terrain du terrain No Deux; et le terrain No Deux a trente pieds de façade rue Esplanade sur une profondeur de cent un pieds et sept pouces entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de Pilié et Depouilly, ingénieurs civils, daté le 3 mars 1866. Les améliorations sur ladite propriété portent le numéro municipal 2119 de la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano "Canover" de valeur.

The Cable Piano Company vs Lee Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 95,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, le 1er février 1912, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—
Un Piano Canover, style "T."
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank E. Rainold avocat pour la demanderesse.
20 jan—20 21 26—fév 1

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Deuxième District,

Portant le No Municipal 920 rue St-Louis.

Avec un lot faisant face à la rue Dauphine, traversant dans le même à l'arrière.

Ensemble avec les machines, etc., y attachées d'une manière permanente à ladite propriété et immobilière par destination,

Maintenant occupée par la Southern Laundry Co., Ltd.

August H. Ritter vs Robert J. Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,849 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Dauphine et Conti, ayant en mesure américaine trente-sept pieds de face à la rue St-Louis, ou plus ou moins là dessus sur cent quarante deux pieds de profondeur, mesure française, le même lot s'ouvrant à un angle droit à une distance de cent vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes, mesure américaine et delà ayant une largeur de soixante pieds, mesure française à la ligne du fond.

2° Aussi un terrain vacant situé dans les mêmes District et ilet, mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le tout d'après un plan de Edgar Pilié, voyer, daté du 11 octobre 1906, annexé à un acte de vente passé pardevant Wm F. Brewer, notaire, le 22 novembre 1906, par lequel le défendeur a acheté ladite propriété.

ET D'APRES LEDIT PLAN [un devis certifié duquel a été par moi annexé au writ dans l'affaire ci-dessus LESDITES PROPRIETES MESURENT COMME SUIT

La propriété premièrement décrite à une distance de cent vingt-neuf pieds une ligne de l'encoignure des rues Dauphine et St-Louis mesurant trente-sept pieds trois lignes de face à la rue St-Louis sur une profondeur sur le coté de la rue Dauphine de cent cinquante-et-un pieds, cinq pouces, et une première profondeur sur le côté de la rue Bourgogne, de cent vingt sept pieds huit pouces quatre lignes, de là à un angle droit sur une ligne s'étendant à la rue Bourgogne, de vingt six pieds onze pouces, de là une autre profondeur de vingt trois pieds, huit pouces quatre lignes à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes ou il touche la ligne de profondeur à la rue Dauphine.

La propriété deuxièmement décrite à une distance de quatre-vingt onze pieds sept pouces deux lignes de l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine, mesurant trente-et-un pieds, onze pouces cinq lignes à la rue Dauphine sur une profondeur de chaque côté de cent vingt-neuf pieds une ligne sur la ligne du fond, lequel mesurant trente-et-un pieds sept pouces deux lignes, ladite ligne du fond étant sur la ligne de profondeur de la première propriété sur le côté de la rue Dauphine. Toute la propriété formant la lettre L.

Aussi, ensemble avec toutes les machines, etc., d'une manière permanente y attachées à ladite propriété et considérées immobilières par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Caffery, Quintero, Gidière, Brumby, avocats pour le demandeur.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos Municipaux 1741-1743 avenue Lafayette, entre les rues N. Roman et N. Derbigny.

Suburban Building and Loan Association vs James A. Olsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,728—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette les rues Nord Roman, Port et Nord Derbigny, désigné par les lettres F, G et H de l'ilet No 782 sur un devis d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 7 avril 1902, annexé à et faisant partie d'un acte de vente par R. H. Purcell à la Suburban Building and Loan Association, passé pardevant H. L. Loomis, jr., notaire, le 16 juin 1902 et lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot F mesurant trente-cinq pieds de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix pieds. Le lot G est contigu au lot F, formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et la rue Roman, et mesurant, en mesure américaine trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Nord Roman de cent dix pieds. Le lot H mesurant trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Roman sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0] du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif de la propriété connue comme l'Ile Demourelle,

(Anciennement Ile D'Hémécourt).

Dufour-Bertrand Feed Co vs Sylvain Dedebant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96,843—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre faisant partie des terres désignées par les lettres O et D, sur un plan dressé par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires résiduaires de Alexander Milne, pardevant Aoul. e Chiapella, notaire, ladite portion de terre étant comprise sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 2me jour de juin 1859 et laquelle est annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, en cette ville, le 7me jour de septembre 1859 étant vendu par Milne Asylum pour Orphelinat de filles sans ressources audit Jules Allou D'Hémécourt de ladite portion de terre en les lettres O et P et le Bayou St-Jean. La terre étant maintenant connue comme l'Ile Demourelle et anciennement connue comme l'Ile D'Hémécourt. Etant la même propriété acquise par Sylvain Dedebant de James Demourelle le 16 février 1905, et enregistré dans le livre des transferts 2[?] folio 314, enregistré au bureau des hypothèques livre 811, folio 76.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles I. Denechaud, avocat pour la demanderesse.
13 jan—13 19 26—fév 2 9 14 15

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christopher Lorch.

No 99,115—Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,
Entre les rues Peniston et Général Taylor.
Cottage Double.

716 Rue Peniston,
Entre Laurel et Constance.
Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,
Entre Peniston et Général Taylor.
2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 27 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant ilet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel ilet est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3811-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'ilet No 7 (maintenant 167), sur un plan litographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond des lots 16, 17 18 et 19, et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston, et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp, Magazine, Peniston et Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres dans chaque maison.

Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers appartiendront à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 27 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 94 lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'ouvrant à la rue Douane et en commun audit lot et autres lots, s'étendant là dessus de ladite allée étant incluse dans la susdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages contenant un grand magasin et arcade dans le fond; la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire, escalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept [7 0[0] pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. (Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd,
Encanteurs.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lucy Flowers,
Epouse de Simon W. Bassett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 91 563 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par Simon W. Bassett, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—B. B. Howard, avocat.
18 jan—18 22 27

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express